



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BOUCHES-DU-RHÔNE

Ensemble, disons NON à la loi de destruction de la Fonction publique, disons NON au projet de démolition de notre système de retraites !

Arrivé au pouvoir depuis maintenant plus de deux ans le gouvernement Macron poursuit une politique de démantèlement de tout ce qui concourt à construire et à faire vivre une république démocratique et sociale : Code du travail, sécurité sociale, système de retraite solidaire par répartition, statut des fonctionnaires, services publics ferroviaires et de l'énergie... La promulgation début août de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » est le plus récent développement de cette offensive antisociale et antidémocratique.



Présenté comme une évidence et donc une fatalité, ce processus découle bien de choix politiques et sert fondamentalement les intérêts minoritaires de celles et ceux qui détiennent le capital. C'est dans ce contexte de sabotage des services publics et du statut des fonctionnaires que le gouvernement, confiant, peut désormais s'attaquer à nos retraites. Le projet de loi prévoit en effet d'en finir avec une conception émancipatrice du travail au service de l'homme et avec un système de retraite par répartition pour offrir au patronat ce juteux marché des retraites. (cf. 4 pages ci-joint).

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET MANIFESTATION
MARDI 24 SEPTEMBRE 2019
À 10H30 AU VIEUX-PORT À MARSEILLE**

L'attaque porte tout spécialement sur le Statut Général des Fonctionnaires et repose sur :

- ▶ le recours accru et sans limite aux contractuels sur des emplois permanents de catégorie A, B ou C ou encore la création d'un contrat de projet
- ▶ la remise en cause des accords locaux sur le temps de travail
- ▶ le développement de l'individualisation des rémunérations, des logiques de concurrence entre agents et d'une conception des missions centrée sur des objectifs quantifiables au détriment de la qualité du service public
- ▶ la fusion des CT (comités techniques) et des CHSCT, la suppression de presque toutes les prérogatives des CAP, la généralisation de l'entretien individuel, du RIF-SEEP et de différentes formes de rémunération au mérite, avec les mobilités forcées liées aux abandons et privatisations de politiques publiques, de fermetures et de regroupements de services
- ▶ la création d'un dispositif de rupture conventionnelle sur la base d'un commun accord entre le fonctionnaire titulaire et son employeur
- ▶ la réduction du droit de grève des agents territoriaux

Et demain pour nos retraites :



- ➔ un calcul du montant de la retraite sur les 25 dernières années au lieu des 6 derniers mois
- ➔ la fin des départs anticipés pour les carrières longues
- ➔ une durée de cotisation qui passerait de 42 à 43 ans avec un recul de l'âge de la retraite visant les 64 ans
- ➔ un affaiblissement du montant des retraites évalué d'ores et déjà à 30 %
- ➔ la suppression de la pension de reversion remplacée par une aide aux retraités très pauvres

Avec les personnels, l'ensemble du monde du travail, les citoyennes et citoyens, la CGT Fonction publique poursuit le combat pour la défense et le développement du service public. Les luttes en cours, dont celles des urgences hospitalières, des sapeurs-pompiers et des finances publiques, attestent de la volonté de résister et des capacités de mobilisation. Jamais les garanties individuelles et collectives des agents n'ont été autant remises en cause, jamais le déni de démocratie sociale n'a été aussi fort.

La CGT du Conseil départemental appelle à une mobilisation massive le mardi 24 septembre 2019 et vous invite Jeudi 19 septembre 2019 de 9h à 12h à l'Hôtel du Département en salle des séances publiques pour une Assemblée Générale extraordinaire d'information sur la loi de transformation de la Fonction publique et le projet de loi sur les retraites.

3 heures d'information syndicales ont été déposées par nos soins, vous n'avez rien à faire sinon signaler votre participation auprès de votre hiérarchie